

ISSN: 0150-4428

LYS ROUGE

N° 6

DECEMBRE 79

REVUE TRIMESTRIELLE D'ETUDES ROYALISTES

5 FRANCS



LES CELLULES , LA FRANCOPHONIE, LE SYSTEME MONETAIRE EUROPEEN .

AUTOGESTION-REVOLUTION-AUTONOMISME-ROYALISME

12881 0250-4458

DECEMBER 77

LYS ROUGE

5 FRANCE

REVUE TRIMESTRIELLE D'ETUDES ROYALISTES



LES CHAMILLIS, LA FARMACOPOLIS, LE SYSTÈME MÉTALLIQUE, BROUËT

AUTORESSAISON-REVOLUTIONAIRE-AUTORESSAISON-REVOLUTIONAIRE

EDITORIAL

Ce n° 6 du LR est placé sous le double signe de la nécessité et de l'efficacité.

La nécessité parce que les événements de ce début d'année 1979-80 ont montré une fois encore que la situation politique, économique et sociale produite par le gouvernement pousse notre pays dans une impasse. Comme en 1958, le régime est arrivé au bout de sa logique et les différents scandales qui ont émaillé ce trimestre prouvent qu'il est prêt à tout pour la dépasser. Le résultat? Nous en étudions ici quelques aspects; Emprisonnée et dominée par des infrastructures totalitaires dont la seule fonction est la recherche méthodique du profit, la France perd son âme. Elle la perd dans ce qu'elle a, à la fois de plus visible et de plus profond: sa langue. Et une étude simple nous montre que le danger est encore pire: les superstructures elles-mêmes sont investies, et depuis longtemps par le refus, l'abandon ou la simple indifférence d'une partie d'un peuple devant ce qui devrait être sa plus importante raison d'être: son histoire, sa culture, sa langue.

Menacé dans son essence, notre pays l'est dans son existence même. L'analyse du système monétaire européen montre que ce mot d'Europe n'a pas le contenu d'amitié, de coopération et de communauté culturelle et historique que l'on nous fait miroiter mais plutôt qu'il recouvre des concepts qui sont: élargissement d'un marché, exploitation économique et répression à petite échelle, dépendance atlantiste, et guerre économique à merci.

Les royalistes se doivent d'être avant tout efficaces. Si nous sommes les seuls à proposer une véritable alternative encore faut-il pas se borner à le dire, mais aussi le faire savoir et être en mesure d'apporter les solutions adéquates aux problèmes posés.

C'est le rôle des cellules, c'est aussi celui du Lys Rouge de permettre à chacun de participer à l'élaboration de cette proposition qu'est le projet royaliste.

INTRODUCTION

Ce n° a dû être placé sous le double signe de la nécessité et de l'efficacité.
La nécessité parce que les événements de ce début d'année 1979-80 ont montré une fois encore que la situation politique, économique et sociale le produite par le gouvernement français dans les pays du tiers monde. Comme en 1978, la région est arrivée au bout de sa logique et les différents secteurs économiques qui ont émis ce trimestre prouvent qu'il est prêt à tout pour la dépasser. Le résultat? Nous en espérons quelques aspects.
L'impulsion et l'impulsion par des initiatives totalitaires dans le secteur de la fonction est la recherche méthodique du profit. La France perd son âme. Elle se perd dans ce qu'elle a, à la fois de plus visible et de plus profond: sa langue. Et une étude simple nous montre que le danger est en core pire: les superstructures elles-mêmes sont investies, et depuis l'après par le régime, l'histoire ou la simple indifférence d'un pouvoir d'Etat peut-être devant ce qui devrait être sa plus importante mission d'Etat: son histoire, sa culture, sa langue.

Même dans son essence, notre pays n'est dans son existence même. L'analyse du système monarchique européen montre que ce n'est d'ailleurs pas le contenu d'activité, de coopération et de consensus qui ont fait l'histoire mais que l'on nous fait croire mais plutôt qu'il y a une histoire des concepts qui sont: élargissement d'un marché, expansion économique et régression à petite échelle, dépendance économique et sociale économique.

LE LYS ROUGE

Rédacteur en chef: Michel Siromneau

Directeur de la publication:

Yvan Aumont .

Dépot légal: 1979 -3

Commission paritaire : en cours

polycopié par nos soins .

URBANISME : DE NOUVEAUX AXES DE TRAVAIL

L'essentiel des travaux de la cellule URBANISME l'année dernière a consisté en :

1/ Une recherche sur trois axes : La question foncière, le financement du logement, la qualité du logement (publication d'un dossier théorique sur le "logement").

2/ Une enquête sur le terrain pour confronter nos hypothèses à la réalité (six régions, 350 familles interrogées grâce à un questionnaire détaillé.)

Le LYS ROUGE publiera d'ailleurs en partie le résultat de ces travaux. Après cette période de réflexion et d'action, il nous apparaît plus clairement que le préalable à toute solution passe par une maîtrise de l'aménagement du territoire.

Les énormes concentrations de population sur une part restreinte du territoire ont créé des réactions de rejet vis à vis de "l'urbanisme" et entraîne la prolifération de constructions - le plus souvent individuelles - dans des espaces appelés aujourd'hui "péri-urbain".

L'enjeu est grave et l'inaction des pouvoirs publics entraîne des difficultés jusqu'ici insurmontables pour la mise en place des nouvelles manières d'aménager. La publication du rapport Mayoux au début de cette année - qui se propose notamment comme objectif la domestication de l'habitat péri-urbain - n'apporte pas vraiment de solutions : il s'agit d'une étude "Rationalisation de choix budgétaires" (comme le rapport Barre sur le logement) dont l'objectif est par nature limité.

Nous étudierons plus particulièrement cette année les modalités nécessaires à un nouvel aménagement du territoire basé sur "l'éclatement de la population et le développement de petites et moyennes agglomérations souvent en déclin, avec comme conséquences la possibilité de "ré-oxigéner" et de ré-aménager les villes.

Sur le plan de la méthode, nous supposons résolus les différents problèmes étroitement liés à l'aménagement de territoire et à l'urbanisme (décentralisation industrielle, revitalisation des pouvoirs locaux, politique de l'emploi échappant au "libéralisme avancé", temps de travail ...) pour nous limiter à l'étude des solutions propres à l'aménagement de l'espace au sens le plus strict.

Vus sous cet angle inédit, nos trois axes (problèmes fonciers, financiers, qualité de l'habitat) se trouvent considérablement modifiés dans ce nouveau champ de réflexion.

Comment nous aider ?

- D'abord en réclamant le questionnaire complet mis au point par la cellule et détaillant la nouvelle orientation des recherches.
- Ensuite en s'associant aux travaux : (Contacter P. Cailleux.)
- Enfin en recherchant dans son entourage NAR ou autre les "profils" qui seraient intéressés par de tels travaux et accepteraient soit d'apporter des informations soit de travailler " au coup par coup " sur un dossier précis.

Seuls les Adhérents du Mouvement ? Non. Car tous les lecteurs du LYS ROUGE peuvent apporter leur contribution à nos travaux .

N'hésitez pas à nous contacter .

Philippe Cailleux
Michel Giraud.

UN NOUVEAU CERCLE

Le cercle "Relations Internationales" est né en 1979 (après une tentative en 1978) de la constatation que les rapports entre les Etats, entre les cultures, la confrontation des intérêts économiques nationaux et l'emprise de ceux qui sont multinationaux, ont tous une influence croissante sur la vie quotidienne des individus.

D'autre part, c'est une banalité de le constater :

La personnalisation des rapports entre chefs d'état, le rôle joué par les grands moyens d'information, les interférences entre politiques nationales et internationales, font de la politique étrangère d'un pays, un centre d'intérêt de plus en plus important pour les citoyens de ce pays. Les royalistes se devaient donc d'être présents dans ce domaine comme dans les autres.

Dans ce but, plusieurs militants dont les études ou les goûts les portent à l'étude du monde, ont décidé d'étudier ses aspects politiques économiques et sociaux, chacun suivant particulièrement un de ceux-ci ou un domaine géographique bien considéré.

Pour des raisons d'ordre pratique, il n'est néanmoins pas toujours possible de procéder à des réunions régulières et plus qu'un travail précis continu, c'est une attention continue et permanente que nous apportons à l'actualité internationale.

Cela nous permet, éventuellement, d'être prêts à fournir des études dans ce domaine, que ce soit pour le LYS ROUGE ou pour le journal.

Le résultat de ces travaux et recherches se trouve exposé au cours du troisième trimestre par une manifestation que le cercle "Relations Internationales" a été le premier à expérimenter à la NAR.

C'est en effet le 19 Mai 1979 qu'avait lieu le 1er colloque de politique étrangère à PARIS. La présence de personnalités (Général GALLOIS, Léo HAMON) et de représentants d'organisations internationales francophones, de même que la variété des sujets abordés (impérialismes dans le monde; multinationales en EUROPE; EUROPE et atlantisme; Francophonie), pouvait prouver l'intérêt que peut avoir une telle manifestation et expliquer le succès qu'elle obtint.

Michel Sironneau .

POURQUOI UNE CELLULE AUDIO-VISUEL ?

A la différence des autres cellules de la NAR, qui sont des organes de réflexion et de recherche, le groupe audiovisuel poursuit des buts exclusivement pratiques : Fournir des illustrations à nos différentes publications, et éventuellement aux manifestations importantes du mouvement (journées royalistes, etc ...)

Depuis sa création en août 1975, il s'est, dans cette mesure, révélé indispensable au bon fonctionnement de la Nouvelle Action Royaliste et particulièrement utile quant à la bonne tenue du journal.

A l'heure actuelle, une douzaine de personnes, tous amateurs, essaient, appareil photo en mains, de "couvrir" tous les grands moments de l'actualité.

Le résultat, c'est un stock de plus de 10.000 photos, et la constitution d'archives toujours plus importantes où la rédaction de "ROYALISTE" puise en fonction des besoins du bimensuel.

Mais le travail de la cellule ne se borne pas à cette activité permanente et presque routinière; on peut également noter :

- La préparation des tribunes libres de FR3 (que le règlement de l'émission prévoit d'illustrer par des diapositives).
- Dans le cadre plus large de l'utilisation des mass-média, l'autoscopie, c'est à dire l'entraînement à l'expression orale devant des projecteurs de télévision.
- Réalisation de films projetés à l'occasion des rassemblements de la NAR :

sujets déjà traités :

- le 5ème anniversaire de la NAR (1976)
- Les oubliés (les Harkis)
- Les cadres et la société industrielle
- La nouvelle revue de "ROYALISTE " (1979)

Parlons maintenant de l'instrument de ces activités, c'est à dire du matériel. Sans entrer dans des détails techniques, on peut noter brièvement :

- l'existence d'un labo et d'une régie très bien équipée (pour le montage des films). Cette régie, à l'origine conçue pour le noir et blanc, vient de s'équiper pour la couleur (format U-matic couleurs) et permet de faire des copies presque parfaites des films tournés.

.../...

- La cellule privilégie tout spécialement la vidéo dont le matériel, cher à l'achat, est très vite amorti à l'usage. Cela permet également l'échange de cassettes avec les sections de province.
- En liaison avec la vidéo, l'utilisation de films super/8 se développe.
- Enfin, le matériel de photographie simple et courant que chacun peut posséder (la cellule ne fournit pas ce dernier).

Cette présentation de la cellule audiovisuel ne serait pas complète si l'on omettait de ses activités à venir et particulièrement de celles prévues pour l'année 1979/80.

En effet, assez rapidement, la cellule audiovisuel sera en mesure de produire des programmes vidéo à un rythme à peu près trimestriel; cela permettra :

- de pouvoir illustrer de façon visuelle et sonore, non seulement les manifestations importantes de la NAR, mais aussi certains "mercredis".
- d'assurer un contact plus étroit avec des sections relativement isolées au moyen de l'audiovisuel.
- de diffuser également les programmes auprès des personnes pouvant les enregistrer sur magnétoscopes VHS ou BETA-FORMAT.

Enfin, dans le cadre d'une collaboration plus étroite entre les cellules, on peut prévoir que celles-ci commandent des programmes les concernant directement, à la cellule audiovisuel.

Toutes les personnes intéressées doivent contacter Jacques CORNU, en écrivant au journal.

Rappelons que la cellule tient une réunion tous les mois, qu'elle édite une circulaire mensuelle pour ses membres, et qu'elle élabore des fiches techniques à l'usage des amateurs de photo (celles-ci paraissant dans le cadre de la lettre aux adhérents).

I N T R O D U C T I O N

Dans ce numéro du "LYS ROUGE", il apparaît utile de parler d'un sujet souvent écarté et relégué dans le monde un peu marginal des préoccupations culturelles; je veux parler de la francophonie.

Ceux qui s'intéressent à cette question savent quels sont en réalité les liens étroits existant entre ces deux aspects de l'activité humaine que sont le Culturel et le Politique.

Il n'est pas question ici (pas encore) de faire des propositions ou d'élaborer une stratégie de ce que devrait être l'action de la politique étrangère de la FRANCE en ce domaine.

Il s'agit plutôt de créer une sensibilisation au combat francophone et de démontrer son importance vitale pour la vie et même la survie de notre pays, c'est à dire la liberté et la vie quotidienne de toute sa population.

Et dans cette optique, il est indispensable de poser le problème, d'établir clairement quels sont tous les facteurs entrant en jeu, bref, de commencer par la simple description du "fait" francophone.

C'est ce que cet article va s'efforcer de faire.

.../...

I - QU'EST CE QUE LA FRANCOPHONIE -----

I°) Définition

C'est une communauté d'ordre politique.
C'est un ensemble de cultures différentes qui prend pour langue de communication le Français, soit parce qu'elle est maternelle, soit parce qu'elle est imposée.

La Francophonie ne repose pas sur un fondement juridique mais moral. Elle repose sur une situation de faits.

La notion de "Francophonie" fut lancée pour la première fois par MM L Sedar Senghor et Bourguiba en 1965.

"J'ai la conviction que nous insufflerons à notre confédération culturelle, la volonté de dépasser les intérêts économiques et politiques comme les micro-nationalismes, pour s'atteler à l'essentiel, à l'extension et à l'approfondissement de ce fonds culturel commun que plus de 230 millions d'hommes se partagent".

L.S. SENGHOR

"Père de la Francophonie"

2°) Rôle de la langue française

"La langue française sera acceptée comme notre langue de communication mais aussi d'épanouissement international au sein de laquelle chacune de nos cultures se reconnaîtra en naissant à l'universel".

L.S. SENGHOR

3°) Qui fait partie du monde francophone ?

Nous devons considérer ce monde en 5 groupes distincts, soit :

- l'Afrique d'où est partie cette notion, et dont on peut dire qu'elle sera le point de convergence de toutes les relations internationales de la fin du siècle.
- l'Asie du Sud-Est.
- les Caraïbles.
- l'Océan Indien.

Et enfin, ce qu'on appelle dans le monde francophone :

- La famille française, soit :
 - la France, qui a un rôle attractif et polarisant.
 - la Vallée d'Aoste.
 - la Suisse Romande
 - la Wallonie et Bruxelles.
 - le Québec.
 - et les Acadiens du Nouveau-Brunswick (surtout) et de Louisiane.
 - Plus, en Europe, le Luxembourg.

4°) Quelles sont les menaces planant sur la francophonie ?

a) Au niveau culturel :

C'est l'abandon d'une langue au profit d'une autre et par là d'une culture pour une autre.

C'est le chemin vers une uniformisation qui aurait pour base la culture anglo-saxonne et donc l'adoption au niveau mondial d'un instrument technocratique déraciné à base d'anglais, ou pire encore vers une babélisation.

Et la FRANCE est une des premières à prendre ce chemin.

Il n'est que de constater l'engouement des commerçants pour la traduction de leurs enseignes, qu'ils rebaptisent "PRESSING NUMBER ONE", "WEST STORE FOR BOYS AND GIRLS" et autres, ou celui d'une certaine intelligence qui préfère à la langue de MOLIERE celle de CARTER (j'admetts que la comparaison n'est pas flatteuse pour MOLIERE), et qui pousse peu à peu vers l'unilinguisme, que ce soit au niveau artistique ou au niveau audio-visuel (voir les productions US à la télévision et au cinéma); ou encore, celui d'une certaine bourgeoisie, dont Mr. V. GISCARD D'ESTAING fait partie et dont il est le "leader". Et là, la menace est aussi bien extérieure qu'intérieure. Exemples :

- Il aura fallu attendre VGE pour que les fonctionnaires du Quai d'Orsay soient autorisés à parler une autre langue que la leur, dans leurs relations diplomatiques, alors que DE GAULLE et POMPIDOU avaient décidé que seul l'emploi de la langue française serait permise (ainsi que le veut notre tradition diplomatique).

- Les grandes écoles commerciales françaises : on y enseigne l'anglais, langue du commerce international. C'est un fait certain, ne pas maîtriser cette langue est un handicap dans les relations d'affaires. Toutefois, il est dommage de constater, que dans l'esprit des futurs cadres, il soit nécessaire de compléter sa formation française par un stage plus ou moins long dans une grande école américaine. On joue sur le facteur "snob" des grands patrons français pour qui un diplôme US augmente les chances d'embauche. Il a de toute évidence, un poids psychologique certain. C'est le Cheval de Troie du "Matraquage Usaique Américain" (Henri Gobard).

Le virus de l'anglomanie, ou plutôt de l'américanomanie gagne l'EUROPE. (La menace vient surtout de l'impérialisme culturel américain.

"Les Gallos-Ricains" sont parmi nous, les "Gallos-Ricains", c'est nous et l'EUROPE est en train de devenir les Etats-Unis Rampants Organisés en Protectorat Economique (E.U.R.O.P.E.). A quoi bon parler d'indépendance quand nous copions ou avalons tout ce qui vient des Etats-Unis?"

Henri GOBARD

Auteur de "l'Aliénation Linguistique"
et de "la Guerre Culturelle"

b) Au niveau politique :

C'est l'atteinte au principe fondamentale de libre disposition des Peuples.

On assiste à une lente prise de conscience des peuples oppresseurs face aux communautés "opprimées" et à une évolution des relations avec celles-ci. Certaines ont acquis une autonomie ou sont en instance de la conquérir, et les solutions sont diverses. Exemples :

- Le Jura Suisse, qui a acquis dernièrement, et après des années de lutte, lors d'un référendum, son autonomie. Il dispose de lois sociales propres, de sa vie économique propre, et l'usage de la langue allemande n'est plus obligatoire. Néanmoins, la lutte n'est pas terminée. En effet, toute la partie sud du Jura reste sous domination bernoise.
- La Wallonie propose la création d'un état belge fédéral. L'idée a fait son chemin. Les Flamands la désirent également, mais il reste le problème de BRUXELLES, enclave francophone dans une région flamande.

- Le Québec qui proposera sous peu la souveraineté-association par référendum. La souveraineté-association, selon Mr. René LEVESQUE, est "l'accession à la pleine responsabilité nationale". C'est le rapatriement du pouvoir exclusif de faire des lois et de lever des impôts, c'est un parlement national pouvant légiférer sur son territoire. L'association, c'est coopérer dans certains domaines, avec les pays d'Amérique du Nord, afin de favoriser un développement conjoint. Créer en quelque sorte, une communauté Nord-Américaine d'ordre économique.

II - LE "REVEIL"

1°) Quelles actions au niveau français ?

Elles ont un caractère plus culturel que politique. Il existe en FRANCE une multitude d'associations francophones qui ont un but aussi bien culturel que linguistiques ou de vie quotidienne et professionnelle. Parmi celles-ci, citons :

- l'AGULF (Association Générale des Usagers de la Langue Française) qui fut créée peu après la promulgation de la loi Bas-Lauriol. Cette loi réprime l'usage abusif de termes étrangers dans la vie quotidienne, et en particulier dans le commerce.
A noter la victoire dernièrement de cette association dans le procès qui l'opposait à la BRITISH AIRWAYS. Celle-ci émettait en effet des billets entièrement en langue anglaise à l'usage de ses clients français.
- L'AINLF (Association Internationale des Navigants de Langue Française) qui se bat pour l'emploi du français dans la vie professionnelles des pilotes de ligne. Que l'on utilise l'anglais dans les décollages ou atterrissages d'avion, on peut l'admettre, mais qu'on le généralise à usage interne comme le fait AIR FRANCE, pour ses notes de service par exemple, est inadmissible. Et c'est contre quoi l'AINLF s'élève.

Pour en savoir plus sur les diverses associations et leurs actions, nous vous reportons à l'excellent annuaire de la Francophonie (édition 1977) édité par l'AFAL, 47, rue de Lille - PARIS 7ème.

.../...

2°) Au niveau étranger :

Les actions prennent ici un caractère plus politique.

1970 : Conférence de NIAMEY. A l'initiative de pays ayant accédé à l'indépendance, l'agence de coopération culturelle et technique est créée. Elle est la seule organisation internationale inter-gouvernementale en matière de francophonie. Elle regroupe 26 états signataires et 2 états associés.

L'Agence, au travers de son programme, aide au développement, favorise la coopération entre pays africains. L'Agence aide à la valorisation des cultures nationales, et à la promotion de leurs langues.

1971 : Création de la Conférence des minorités ethniques de langue française qui deviendra plus tard, conférence des communautés ethniques de langue française.

A l'origine, elle regroupait 4 pays de la famille française, soit ; LE QUEBEC, LA WALLONIE, LE JURA et la VALLEE D'AOSTE. Depuis 1977, elle s'est accrue d'un 5ème membre : l'ACADIE (ou Nouveau-Brunswick) et depuis 1978, d'un 6ème membre : LA FRANCE.

Cette dernière est représentée par une association de jeunes "Solidarité-Jeunesse Francophone" qui met actuellement en place une alliance des mouvements de jeunesse de la francophonie destinée à l'ensemble des pays de langue française, à un titre ou à un autre (pays de langue maternelle, ou de langue de culture ...).

La conférence étudie un thème, souvent fonction du pays accueillant (par exemple le Référendum, lors de la 4ème conférence au QUEBEC). Elle permet la confrontation d'idées de pays dont le contexte culturel et politique est différent, et permet ainsi l'ébauche d'une stratégie individuelle.

Ces quelques exemples montrent, sur le plan culturel au moins, l'existence d'un combat des francophones pour maintenir, développer ou simplement faire subsister une communauté qui est à la fois linguistique, historique, et humaine.

CHRISTINE VIVIANI

LE SYSTEME MONETAIRE EUROPEEN :

UN PARI IMPOSSIBLE !

INTRODUCTION

La construction européenne, les problèmes économiques en général et monétaires, en particulier, n'ont jamais quitté l'actualité depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Il est moins que jamais probable qu'ils le fassent, et même si l'on fait abstraction de l'actualité la plus brûlante et la plus immédiate (ECU, Assemblée européenne ...). En effet, la crise pétrolière qui est venue remplacer ces problèmes au tout premier plan (le pétrole étant réglé en Dollars) ne semble devoir être résorbée rapidement.

Ainsi ces questions interpellent "l'honnête homme" de 1979 qui ne peut s'en désintéresser totalement s'il veut rester en contact étroit avec le monde dans lequel il vit quotidiennement.

En outre, et c'est ce qui nous intéressera le plus ici, au delà de mécanismes économiques compliqués - fruits des cerveaux fertiles de nos technocrates - perce une lutte farouche entre des Nations qui ont conservé leur spécificité.

Cette lutte relègue au rayon des farces et attrapes "l'Esprit européen" et autres divertissements pour tréteaux électoraux.

Elle met en évidence la nécessité d'un véritable projet politique qui devrait être le souci constant de nos dirigeants s'ils n'étaient aveugles, tout occupés qu'ils sont à gérer ce qui, de jour en jour, devient de moins en moins gérable.

LES LECONS DU PASSE

Un lent cheminement vers
une prise de conscience commune?

Après la deuxième guerre mondiale, à la suite des bouleversements économiques et politiques, il est nécessaire de mettre en place un nouveau système monétaire. Les Etats Unis imposent facilement à une Europe dévastée les accords de Bretton-Woods (22 juillet 1944) . Parallèlement il est institué le Fond Monétaire International.

Dés lors, il est naturel que le Dollar devienne monnaie d'intervention, d'autant que toute banque centrale qui en détient

Le rôle ambigu
du Dollar,

a la possibilité de demander aux USA la conversion en or.

Les Etats Unis profitent alors d'une situation privilégiée au sein du FMI: ils payent de leur propre monnaie le déficit de leur balance des paiements, ce que J.RUEFF a résumé dans la fameuse formule du "déficit sans larmes". Ils sont en mesure d'acquiescer à bon compte, des actifs à l'étranger, toujours en échange de leur propre monnaie alors "forte", dont ils contrôlent évidemment l'émission.

Mais le système est frappé de contradictions internes: dans la mesure où l'accroissement des transactions internationales implique une création toujours plus grande de Dollar, les déficits corrélatifs de la balance des paiements (I) des USA ne peut que faire naître une suspicion à l'égard de leur monnaie.

A compter du 15 Aout 1971, le Dollar n'est plus convertible en or. Cette décision est assortie de mesures protectionnistes.

Comment réagissent les pays du vieux continent à la non convertibilité du Dollar:

- La France et la Belgique pratiquent un double marché des changes .
- Tous les autres pays laissent flotter leur monnaie en hausse, freinant ainsi leurs exportations en contribuant au renversement de la balance que veulent obtenir les USA.

Plus le temps passe, plus il apparaît que la manipulation du flottement par les banques centrales est un substitut de la guerre commerciale à laquelle le monde avait cru échapper en "libérant" les changes.

Lors de la rencontre des Açores (13, 14 décembre 1971), entre messieurs POMPIDOU et NIXON, la France renonce à faire pression pour un retour à la convertibilité du Dollar en or.

Le Dollar est dévalué mais reste convertible. Le monde se trouve donc de ce fait soumis au régime d'Etalon-Dollar. Les marges de fluctuations sont portés de 0,75% à 2,25% de part et d'autre du taux central, soit 4,50% par rapport au Dollar et 9% entre monnaies tierces (cumul des marges) . On est dans une situation proche des changes flottants.

Sur le fond rien n'est résolu par l'accord de Washington: les banques centrales accumulent les Dollars, l'or est pratiquement "gelé" dans les réserves. W.EBERLE, responsables des négociations commerciales internationales des Etats Unis, déclare à ses partenaires qu'ils ont le choix entre acheter d'avantage aux USA ou accumuler " du papier sans valeur"!

Les premières réactions des pays européens: chacun pour soi.

Nous avons vu que notamment lors de la décision américaine du 15 aout 1971, les pays européens ont subi les "spasmes" de la crise monétaire en ordre dispersé.

Cependant, l'amplification de cette dernière et les inconvénients qui en résultent vont entraîner un début de prise de conscience collective.

Les prémices d'une organisation commune.

Le 12 février 1969 est présenté le "PLAN BARRE". On y constate une recherche de la convergence des politiques à court et moyen terme et une volonté de mise en place d'un mécanisme de coopération monétaire.

Le rapport Werner (1970), présenté à la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Haye, insiste sur le parallélisme nécessaire entre les actions projetées sur le plan monétaire et la coordination de la gestion des économies nationales.

Le ton général de ces documents est très "supranational"(2) . Néanmoins, des arrières pensées subsistent qui éclatent au grand jour lors de la crise de 1971.

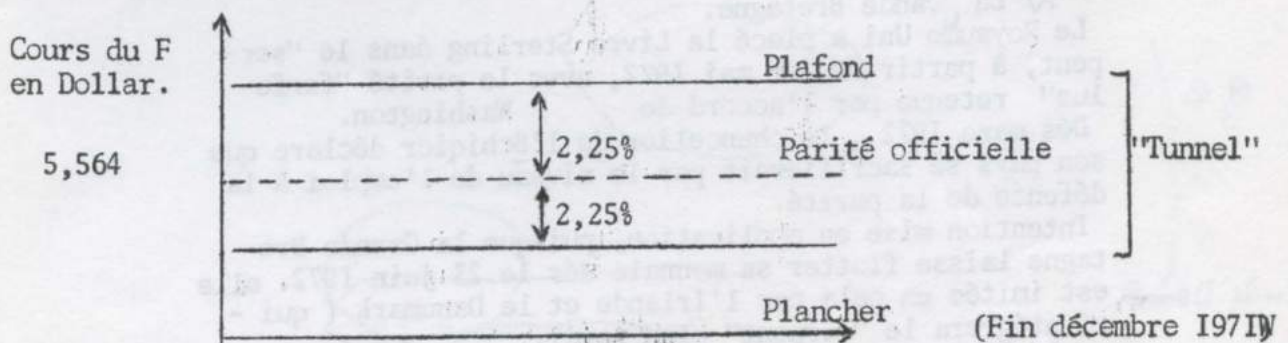
L'intention de mettre en oeuvre le mécanisme de rétrécissement des marges de fluctuation entre les monnaies de la communauté doit être remise à un stade ultérieur.

Cependant, apparaît ce qui constituera le "serpent monétaire".

2 Le Serpent Monétaire.

Les accords de Washington prévoient que les marges de fluctuation seront portées à plus ou moins 2,25% par rapport à la parité officielle.

La Théorie:
Le serpent
dans
le tunnel.



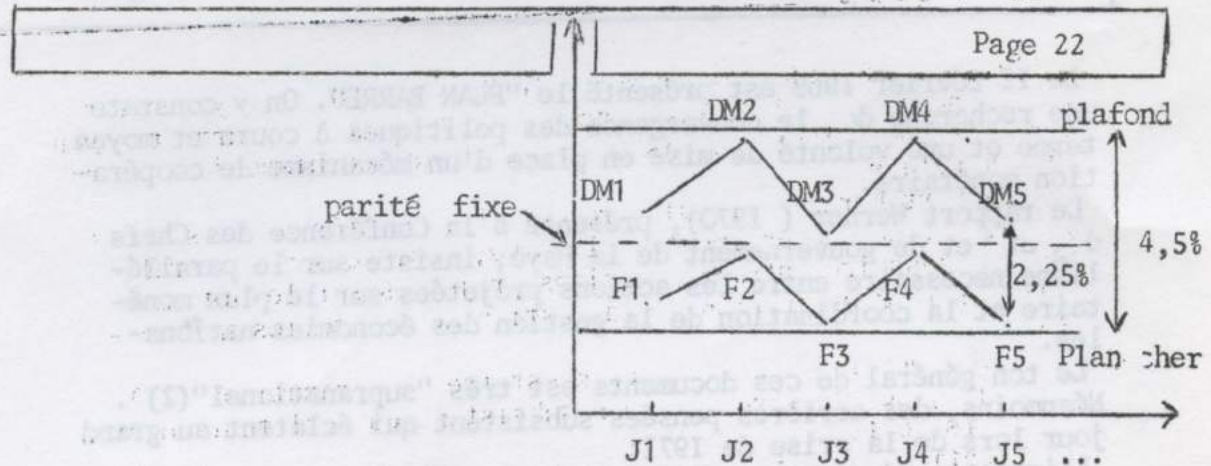
Cette décision présente, pour principal inconvénient, de gêner les échanges commerciaux entre pays membres de la CEE. Car par suite de mécanismes complexes un quadruplement des marges est théoriquement possible entre monnaies européennes.

Cette situation est paradoxale dans un espace que l'on veut en voie d'intégration économique et monétaire. C'est pourquoi survient l'accord de Bâle, le 24 avril 1972.

Les pays européens décident que, pour les transactions intercommunautaires, les marges de fluctuation seront les mêmes que celles décidées à Washington pour le Dollar, soit 2,25%, étant précisé que cet écart ne se cumulerait pas pour atteindre 4,5% entre monnaies européennes.

La situation ressemble alors à un "serpent" (dont le diamètre est de 2,25% , accord de Bâle) qui évolue dans un tunnel (au diamètre de 4,5% , accord de Washington).

(Voir tableau page suivante)



En résumé les monnaies communautaires varient entre elles et varient par rapport au Dollar. Le double problème est de les maintenir à l'intérieur du "Serpent"- accord de Bâle de 1972- et de maintenir celui-ci à l'intérieur du "tunnel" - accord de Washington de 1971.

Voyons, à travers l'attitude des principaux pays européens comment ont réagi les membres de la CEE. Après l'accord du 24 Avril 1972.

Lapratique:
Quand le serpent
sort du tunnel-
Vers les
changes
flottants.

A/ La Grande Bretagne.

Le Royaume Uni a placé la Livre Sterling dans le "serpent", à partir du 1er mai 1972, avec la parité "farfelue" retenue par l'accord de Washington.

Dès mars 1972, le chancelier de l'échiquier déclare que son pays se sacrifierait par le niveau de l'emploi à la défense de la parité.

Intention mise en application, puisque la Grande Bretagne laisse flotter sa monnaie dès le 23 juin 1972. elle est imitée en cela par l'Irlande et le Danemark (qui réintégrera le "serpent" plus tard).

B/ L'Italie.

La lire éprouvant des difficultés dès le lendemain des accords de Bâle, l'Italie ne les respecte que sous la condition d'apurer ses comptes au sein de la CEE exclusivement en Dollar.

C / L'Allemagne et les Pays Bas.

D'après le rapport annuel de 1973, de la Banque Nationale de Belgique "c'est par des décisions prises en dehors de toute concertation que le Mark Allemand a été réévalué de 3% en mars et de 5,5% en juin 1973".

De même sans consulter ses partenaires, le gouvernement Néerlandais décide de réévaluer le Florin de 5% à compter du 17 septembre 1973.

D/ La France.

Le 21 janvier 1974, la France considérée comme plus exposée que les autres pays européens aux conséquences du quadruplement du prix du pétrole, quitte le serpent, après en avoir préalablement informé les autorités de la communauté.

q B

Irlande Danemark

Italie

Allemagne
Pays Bas

Belgique

France

quitté le 21/1/74

Le Franc se rallie au serpent le 10 juillet 1975... pour en ressortir le 15 mars 1976! Sa défense, au cours des deux mois précédents, a coûté à la France 14 milliard de réserves.

Comment ne pas relever la distorsion constante entre les "intentions communautaires" proclamées depuis 1972 et la réalité des faits.

Apartir du 19 mars 1973, les sept pays, dont les devises flottent conjointement (la Grande Bretagne et l'Irlande n'en font pas partie), sont dispensés de respecter des marges vis à vis du Dollar: Le serpent n'est plus enfermé dans le tunnel des cours limites.

Léo Lévy écrit que ces événements " nous rappellent les tours de passapasse dont raffolaient les Banques centrales avant l'effondrement inexorable du système de Bretton-Woods". Ils montrent en tout cas que même un groupe de Banques Centrales est impuissant devant des mouvements spéculatifs de grande ampleur.

Ce phénomène est amplifié par la masse des Euro-Dollars- auxquels sont venus s'adjoindre les "Pétro-Dollar"-en circulation qui constituent un réservoir toujours disponible pour alimenter les mouvements spéculatifs.

Dans son rapport de 1975, la Banque Nationale de Belgique écrit " Il a été reconnu officiellement qu'une plus grande stabilité des cours des changes dépend des situations économiques et financières des différents pays".

Ce qui est un moyen comme un autre de redécouvrir des vérités élémentaires.

Depuis les accords de Bâle, se sont bien des attitudes nationales qui se sont manifestées.

3 Les Montants Compensatoires monétaires:

Un essai de Palliatif qui complique l'imbricatio monétaire.

L'unité du marché et la fixation de prix valables pour tous les pays membres sont des règles essentielles du Marché Commun. Or, les variations monétaires dont nous avons parlé précédemment étaient de nature à remettre en cause ce principe.

Le mécanisme.

La dévaluation du Franc en Août 1969 (suivie de la réévaluation du Deutschemark en octobre) entraîne la création des premiers MCM.

Si l'on part de cet exemple pour examiner le mécanisme, on constate que :

- La charge financière est supportée par la France, pour laquelle les MCM peuvent se définir comme une taxe pesant sur les exportations et une subvention aux importations.
- A contrario pour L'Allemagne, la réévaluation du Deutschemark entraîne une taxe aux importations et une subvention aux exportations.

Ce système s'applique à chacun des pays membres de la CEE, en fonction du cours de sa monnaie, vis à vis de ses partenaires.

Il faut noter que les MCM frappent uniquement :

- Les produits agricoles faisant l'objet de mécanismes permanents d'intervention. Sont exclus: les vins de qualité (VDQS), les fruits et légumes, la viande ovine.
- Certains produits transformés pour lesquels la denrée agricole de base entre pour une part importante dans le coût de production.

Les MCM réduisent les écarts de prix, mais sans pour autant réaliser l'unité de marché.

Dans le commerce entre pays à monnaie stable, les écarts de prix peuvent aller jusqu'à 2,25%.

C'est dans les échanges entre pays à monnaie flottante et pays à monnaie stable que les écarts (après application des MCM) peuvent être les plus importants (jusqu'à 3,55%).

Malgré leur extraordinaire complexité les MCM ne remplissent pas leur rôle: ils sont, en outre, notamment en France, soumis à de vives critiques:

Ils portent atteinte aux "vocations naturelles de production" en encourageant l'agriculture des pays à monnaie forte, y compris dans des productions excédentaires. Ainsi l'agriculture allemande a-t-elle connue, ces dernières années, un développement considérable. S'il est abusif de l'attribuer uniquement aux montants compensatoires, il demeure que ces derniers ont joué un rôle non négligeable.

Les MCM peuvent également créer certaines distorsions de concurrence; c'est ainsi qu'il a fallu en instaurer de nouveaux sur les échanges de biscuits, chocolats... car, sous le régime antérieur, la Grande Bretagne exportait sans taxe, sous forme de produits transformés, les matières premières (blé, sucre) qu'elle importait avec de grosses subventions! De tels exemples, non isolés, peuvent remettre en cause les structures de production.

Une nouvelle fois nous observons QU'UNE VOLONTE POLITIQUE fortement affirmée de défense d'un INTERET NATIONAL taille en pièce les principes sur lesquels repose la CEE. Que deviennent les règles de "libre concurrence" et le "marché unique"?

Enfin les MCM constituent une entrave au commerce par un surcroît de calculs et de charges administratives; leur taux n'est pas connu lors de la conclusion d'un contrat, mais seulement au jour de l'accomplissement des formalités douanières.

En 1977, ils ont coûté à la France environ 1,36 milliard de Francs.

Au total, l'on peut estimer que les montants compensatoires ont, au plus fort des disparités monétaires, évité un éclatement de la politique agricole commune (et, partant, de toute la construction européenne qui n'aurait pas survécu).

Il faut cependant savoir qu'ils n'ont rempli que très imparfaitement leur rôle et que de nombreux effets "pervers", non prévus lors de la mise en place, se sont fait jour.

C'est la raison pour laquelle la France en a réclamé la suppression avec insistance, subordonnant la mise en place du Système Monétaire Européen (SME) à leur disparition.

Cette revendication relève d'une certaine logique, puisque le SME se proposant de réduire les fluctuations entre les monnaies européennes, supprime théoriquement la raison d'être des MCM.

Les incidences
réelles sur
les échanges
agricoles.

my
many
e
mod
transf

On sait que, finalement, notre pays a obtenu de la commission européenne, l'engagement de revoir la base de calcul des MCM applicables à certains produits laitiers. De plus, un accord de principe a été pris à huit sur les modalités de démentèlement des nouveaux montants compensatoires pouvant naître des modifications ultérieures de parité (au sein du SME).

La Grande Bretagne ne s'est pas associée au dit accord, car elle remet en cause la politique agricole commune dans son ensemble. Malgré les avantages qu'elle retire des MCM, les tarifs communautaires, généralement plus élevés que les cours mondiaux, se sont traduits pour elle par une hausse sur les denrées qu'elle importait précédemment des pays du Commonwealth.

La "bataille" s'est déroulée principalement entre la France et l'Allemagne, à laquelle les MCM ont permis de développer ses exportations agricoles, malgré une devise forte. Monsieur Josef ERTL, ministre de l'Agriculture de Bonn a déclaré: " Toutefois, jusqu'à l'atteinte de ce stade final (des cours stables), on ne pourra renoncer ni aux parités vertes ni aux MCM." (3)

Cette querelle a été paradoxalement à l'origine du retard dans la mise en place du système monétaire européen qui devait primitivement débiter le 1er Janvier 1979. C'est sans doute que, d'ores et déjà, à la lumière des échecs passés, la confiance en son efficacité se révèle limitée.

LE PRESENT ET LE FUTUR: LES INCERTITUDES PERSISTENT

1 Le mécanisme du SME- L'ECU

Comme les DTS, la valeur de l'ECU (4) est calculée en ad-
ditionnant la valeur des monnaies participant au système .
Elles sont affectées chacune d'un coefficient tenant compte à la fois de l'importance du Produit National Brut et du Commerce extérieur de chacun des pays.

La Grande Bretagne n'est pas signataire de l'accord mais, faisant partie de la communauté, sa Livre Sterling entre dans la définition de l'ECU.

Chaque monnaie est non seulement définie par rapport aux autres, mais aussi par rapport à l'ECU. Au sein de celui-ci, on constate que le poids des deux monnaies les plus importantes le Deutschmark et le Franc, est respectivement de 32,98% et 19,83% .

Les parités bilatérales sont défendues avec la même marge de fluctuation retenue pour le serpent de plus ou moins 2,25% autour du taux pivot, sauf pour la Lire à laquelle est accordée une marge plus large de plus ou moins 6% .

Une des -autres nouveautés par rapport au serpent est constituée par la création d'un indicateur de divergence ou "sonnette d'alarme ". Celle ci est destinée à détecter les mouvements d'une monnaie par rapport au système entier, mouvements qui risqueraient, par leur ampleur, de la déstabiliser.

Un panier
de monnaies

L'indicateur
de divergence:
"Le serpent"
à sonnettes!"

defini en
des ECU

defini en
rapport aux
autres monnaies

Une des pièces maîtresses du système est la création d'un fonds d'intervention, doté de 25 milliards d'ECU (environ 120 milliards de Francs ou 32,5 milliards de Dollars) répartis comme suit:

Le fonds
monétaire
européen.

- 14 milliards d'ECU pour le soutien monétaire à court terme (à moins d'un an).
- 11 milliards pour les concours financiers à moyen terme. Ce fonds sera alimenté par la remise de 2% des avoirs en or et des réserves en dollars des Banques centrales des pays membres du SME.

Ce fonds d'intervention est destiné à aider les pays dont la monnaie se trouverait en difficulté.

2 LE SME ET LES MOTIVATIONS DIVERSES DES PAYS EUROPEENS.

Après les échecs du serpent, duquel avaient dû sortir plusieurs monnaies, la France et l'Allemagne ont été les principaux promoteurs du SME. Il faut se rappeler que la prise de décision communautaire du 12 mars 1979 a été précédée de nombreuses rencontres "au sommet" entre les responsables des deux pays. C'est aussi principalement entre eux que s'est déroulée la "Joute" à propos des montants compensatoires à l'issue de laquelle le compromis ébauché a permis la mise en place de l'ECU.

Celle-ci, qui ne comportait pas de difficulté grave pour les pays restés dans le serpent s'est d'abord heurtée aux problèmes posés par l'Irlande et l'Italie.

Ces deux pays ont posé fermement des conditions à leur adhésion. Ils ont obtenu des aménagements particuliers, mais surtout donné l'impression de se livrer à un marchandage qui a mis une fois encore en relief les disparités économiques existant au sein de la CEE.

Les raisons de l'opposition de la Grande Bretagne au SME sont principalement de deux ordres:

Quand
Albion reste
une île.

A/ Un système isolé, jugé trop proche du serpent, qui maintiendrait la Livre à un cours trop élevé.

Monsieur HEALEY alors chancelier de l'Echiquier, par une déclaration officielle du 30 novembre 1978 estime que le projet ressemble trop au serpent pour compenser, pour son pays, les risques d'une adhésion. Il ajoute que des questions fondamentales, telles que les relations avec les autres monnaies, et notamment le Yen et le Dollar n'ont pas été assez étudiées.

Selon un document "confidentiel" préparé par le gouvernement britannique et finalement publié par le Times, une éventuelle entrée de la Grande Bretagne dans le SME aurait pour effet de maintenir la Livre à un taux artificiellement élevé avec, pour conséquence, la nécessité de mesures monétaires et fiscales:

rigoureuses pour l'équilibre de la Balance des paiements. Elle aboutirait à réduire la compétitivité du Royaume-Uni, vis à vis du Japon et des Etats-Unis.

B/ Une convergence préalable des politiques économiques est nécessaire.

Pour les britanniques, la volonté de créer un SME n'aboutira à rien si, à l'action sur le taux des changes, ne correspond pas une volonté de travailler ensemble pour parvenir à une convergence des économies européennes. Une telle convergence ne peut résulter que d'une action commune et préalable sur les politiques budgétaires, monétaires et industrielles, afin, notamment de rapprocher les taux d'inflation des pays participants.

A travers l'attitude britannique, on observe un grand pragmatisme, une volonté non dissimulée de défendre, sans complexe, des intérêts spécifiques et une grande répugnance à raisonner à l'intérieur du seul cadre de l'Europe Occidentale; à cet égard, l'accent mis sur l'interdépendance entre monnaies européennes et autres devises (principalement le Dollar) est significatif.

Le revirement
d'Outre-Rhin.

Avant la mise en place du FME, l'Allemagne a toujours refusé de financer le déficit des autres pays de la CEE.

Plusieurs reprises, ces derniers ont pourtant tenté de convaincre la RFA de mettre en place un système d'emprunts communautaires (donc gagés sur les réserves allemandes). Mais celle-ci, face à une grande Bretagne et à une Europe du Sud, considérées comme turbulentes ne souhaitait pas engager son argent sans contreparties solides. Elle préférerait prêter directement (à l'Italie, par exemple) en conditionnant son accord, au delà d'un certain montant, à celui du FMI.

La crise du Dollar et la montée corrélative du DM ont poussé les autorités allemandes à changer d'attitude, car elles n'avaient le choix qu'entre les solutions suivantes:

- Acheter massivement du Dollar pour en soutenir le cours: cette politique, longtemps pratiquée, s'est révélée inefficace; on accumule une devise dépréciée sans exercer la moindre pression sur les Etats Unis.
- Laisser le DM se réévaluer par rapport au Dollar et aux autres devises. Ce choix revient à raboter les marges des entreprises exportatrices qui se voient privées de leur principale source de profit, en dépit de l'augmentation en volume de leur exportations.
- Arrêter la réévaluation de leur monnaie en relançant leur économie, mais pour les dirigeants allemands, une reprise chez eux, donc une reprise mondiale, ne ferait que relancer une inflation qui les hante.

Pour sortir de ce dilemme, la RFA mise sur la création d'un Système monétaire européen qui correspond à la défense de ses intérêts immédiats: en limitant les marges de fluctuation entre monnaies, il s'agit pour elle d'établir une zone où les exportations allemandes ne seront plus menacées, tout en conservant une politique déflationniste.

Nous avons vu que la France a été, avec l'Allemagne, le principal chef de file de la mise en place du SME.

La France
et le SME.

Pourquoi les autorités de notre pays jugent-elles souhaitable de s'engager dans cette voie?

FR Au yeux du gouvernement Français, l'Europe monétaire présente le mérite de mieux répartir les tâches dans la lutte contre les divergences excessives entre les devises. On pense que l'effort pèsera sur les monnaies fortes comme sur les monnaies faibles; d'une part, la RFA devrait freiner l'ascension trop rapide de son DM; d'autre part, le système devrait rendre plus "vertueux" ceux qui avaient jusqu'ici trop tendance à laisser aller leur économie.

Mais cette analyse ne peut se comprendre sans se référer aux choix économiques de l'actuel gouvernement. De nombreux observateurs ont notés que l'Allemagne - souvent citée comme modèle - a attendu le résultat des élections législatives françaises pour s'engager.

La participation de notre pays suppose le soutien constant de notre monnaie et une convergence très nette avec les choix économiques de nos partenaires et concurrents, et notamment de la RFA. On imagine mal que puissent cohabiter, dans un tel système, des nations ayant fait des "choix de société" radicalement opposés.

Cela constitue un argument supplémentaire pour imposer à des partenaires sociaux, souvent "réticents", pour ne pas dire plus, une rigoureuse politique de déflation marquée par un retour à un libéralisme économique dont on connaît les bienfaits! Le gouvernement français pourra donc se servir dans le débat intérieur, des recommandations des autorités monétaires européennes.

Quand on connaît cela, on sait où se trouve le "Parti de l'étranger".

3 LE PARI IMPOSSIBLE

Nous avons vu avec la description du SME, que les autorités européennes ont retenu - en particulier pour les seuils de divergences entre les devises - l'idée du serpent, tout en essayant de lui apporter des améliorations.

Parmi celles-ci, figurent notamment la "sonnette" d'alarme et le FME chargé de soutenir les pays en difficulté.

En ce qui concerne la première, elle constitue une amélioration en ce sens qu'elle attire l'attention sur le "dérapage" d'une monnaie avant que celui-ci ne devienne trop important. Encore faut-il que les Banques centrales se concertent, ce qu'elles n'ont pas fait jusqu'à présent.

Quant au Fonds monétaire européen, on ne peut s'empêcher de rapprocher le montant des réserves dont il est doté (32,5 milliards de Dollar environ) de celui des Eurodollars en circulation.

Par nature ce dernier est difficile à chiffrer avec précision (Paul COULBOIS l'estimait à environ 320 milliards de Dollars en 1978). S'il ne faut retenir que l'ordre de grandeur, il est nécessaire de se rappeler que cette énorme masse de capitaux peut se déplacer rapidement d'une place financière à une autre et "miser" sur la hausse ou la baisse d'une monnaie quelconque.

Il apparaît que tel qu'il est constitué aujourd'hui, le SME n'est pas assuré de faire face avec succès à de telles "vagues de fond".

La suprématie
Allemande.

Il faut rappeler que le Mark entre à lui seul pour 32,98% dans la définition de l'ECU. Il serait illusoire d'espérer que celui qui, dans la plus large mesure que ses partenaires, mettra des ré-

servés monétaires importantes à la disposition de tous n'exigera pas de contrepartie. Il aura ipso facto un poids plus important, et manifestera naturellement une tendance à imposer des conditions conformes à ses propres analyses économiques ...et à ses intérêts.

On peut lire dans le Monde Diplomatique " Le SME comporte des contreparties pour la RFA; certes, les réserves allemandes seront mises à contribution pour éviter que les monnaies faibles ne sortent du serpent. Mais, ces crédits seront accordés sous conditions, des conditions sans doute de nature semblées à celles du FMI". (5).

La réussite du système dépendra donc plus largement de l'Allemagne que de quiconque.

La prépondérance allemande nous dégage-t-elle de la dépendance vis à vis du Dollar?

Dépendance
vis à vis
du Dollar.

Les pays européens ne peuvent laisser baisser sans réagir le cours du Dollar pour au moins trois raisons:

- Ils en détiennent, par la force des choses, dans leur propre s réserves monétaires puisqu'il est le moyen d'échange international par excellence (ce phénomène ne cessera pas du jour au lendemain).

- Les Etats Unis sont des concurrents et la baisse de leur devise renforce la compétitivité de leurs produits.

- Le Pétrole est réglé en Dollars et les pays producteurs cherchent à se prémunir d'une baisse des cours par des hausses de tarifs.

En outre la quote part des partenaires européens, auprès du FME sera acquittée par l'apport d'une partie de leurs réserves en or et en Dollars.

Ainsi les variations de la monnaie américaine ont-elles toujours une incidence dans les pays européens qui en sont encore largement dépendants.

C'est l'opinion exprimée par monsieur Fritz LEUTWILER, Président de la Banque Nationale Suisse, lors d'un colloque réunissant à Davos, 500 chefs d'entreprises (Février 79). Il a indiqué que la stabilité future des systèmes monétaires (dont le SME) dépendrait largement du Dollar et souligné la nécessité d'une plus grande coopération avec les Etats Unis.

Dés Décembre 1978, le Chancelier SCHMIDT, au cours d'une conférence de presse, déclare que le SME n'est pas organisé contre le Dollar américain. Il ajoute " qu'il aura au contraire des effets bénéfiques à son égard". Ah! qu'en termes galants ces choses-là sont dites...

On peut donc affirmer que tout ce passe comme si les réserves monétaires des autres pays européens s'ajoutaient à celles de l'Allemagne pour soutenir éventuellement une devise américaine déficiente.

Face à la montée de l'économie Allemande et à la faiblesse relative de la monnaie américaine, on assiste simplement, à travers le SME, à une redistribution partielle des rôles entre deux puissances.

Les dirigeants allemands savent pouvoir maintenir chez eux la paix sociale. Ils n'éprouvent donc pas le besoin de sortir de la déflation actuelle; au contraire, celle-ci leur permet, puisque leur devise est presque la seule à faire figure de monnaie forte, d'asseoir leur influence financière et économique en Europe.

Difficile
coordination
des politiques.

Soutien
pour nous!

Face à la prépondérance de la RFA, ses partenaires se retrouvent avec un dispositif qui, protégeant les exportations allemandes dans la CEE (donc sa prospérité); limite dans le même temps chez elle les pressions en faveur d'une relance significative et, permet à ses responsables, de conserver une orientation déflationniste.

De plus, la différence notable des taux d'inflation affecte la compétitivité des pays à monnaies faibles et surenchérit le coût de leurs produits, remettant en cause leur équilibre commercial; à cet égard, la détérioration des échanges des pays de la communauté avec la RFA est significative.

Pour restaurer cette compétitivité, il sera théoriquement possible, après consultations, de dévaluer une devise faible. Mais, les autres pays membres du SME chercheront vraisemblablement à limiter cette disposition.

Dans cette perspective, il restera plus qu'à choisir entre l'accentuation de la déflation interne (pour redresser la monnaie) et l'endettement sans condition.

Or, cette déflation n'a pas des vertus égales pour tous les pays. L'industrie française, par exemple, n'est pas identique à son homologue allemande.

Citons "Le Monde Diplomatique": "Cette dernière, déjà bien adaptée à la demande mondiale, peut poursuivre cette adaptation avec un flux minimum d'investissements. Ce n'est pas le cas de l'industrie française. Une croissance faible, mais légèrement supérieure à celle de la RFA est insuffisante pour combler l'écart qui la sépare de sa rivale."

CONCLUSION

Il est vrai qu'il existe des courants qui poussent les pays d'Europe Occidentale à se rapprocher, au delà même des problèmes monétaires. C'est le cas par exemple de l'existence et de la croissance de puissants groupes multinationaux - la fortune anonyme et vagabonde - qui font pâlir le pointillé des frontières sur les cartes de géographie.

C'est aussi celui du développement des échanges entre pays voisins dont le niveau de développement - bien que cachant des disparités profondes - est à peu près comparable.

Encore sur ce dernier point observera-t-on que cette relative similitude fait, dans le même temps, des pays de la CEE de farouches concurrents, tant en deçà qu'au delà de leur limite commune.

Alors pourquoi tant de difficultés et de soubressauts?

Il n'est pas possible de détacher les problèmes monétaires des phénomènes géopolitiques.

Est-ce un hasard si, des "grandes" Nations qui participent à la CEE, la France et la Grande Bretagne, sont parmi celles où; à travers des courants différents (PC, RPR, Gauche Travailleuse..) se manifeste la plus vive méfiance vis à vis d'un approfondissement de la construction européenne?

Constituées depuis des temps immémoriaux, à l'opposé de certains de leurs partenaires (Allemagne, Italie) il n'est pas extraordinaire que l'on n'y enregistre de plus grandes réticences à voir, même partiellement, leur destin fixé par des autorités extérieures, quand bien même elles y participent.

Certes, ces réalités modelées par l'Histoire ne sont pas "mesurables", "quantifiable", ou bien économiquement rationnelles.

Pour l'heure, qu'elles plaisent ou non à nos européens distingués, elles n'en demeurent pas moins inscrites dans la mémoire collective des différents peuples européens, aux langues et aux cultures diverses.

A travers les "péripiéties" monétaires, on mesure la persistance des réalités nationales différentes et d'un sentiment aigu de leur spécificités. Tel est probablement le problème de fond qui, en dépit d'intérêts un peu trop vite supposés communs, explique que des déclarations d'intention, voir même des engagements formels...ne sont pas toujours suivis d'effets.

Le SME ne durera qu'autant que, simultanément, chacun des pays participants pensera y trouver son compte.

Combien de temps cet équilibre fragile durera-t-il?

Alain SOLARI.

(Cellule économie)

(1) La balance des paiements comprend:

- La balance des paiements courants ou des transactions courantes elle même composée de : La balance commerciale (échange des marchandises) et la balances des invisibles (échange des services).

- La balance des opérations en capital qui recouvre l'ensemble des mouvements de capitaux publics ou privés à court ou à long terme.

La balance des paiements et surtout la balance commerciale reflètent le niveau de développement, la structure d'activité et la compétitivité d'un pays. Elles déterminent la valeur de la monnaie d'un pays par rapport aux monnaies étrangères.

(2) Pour en juger : voici un extrait du fameux rapport Werner qui donne le ton : "Le transfert à l'échelon communautaire des pouvoirs exercés jusqu'ici par les instances nationales va de pair avec le transfert d'une responsabilité parlementaire correspondante du plan national à celui de la communauté. Le centre de décisions de la politique économique sera politiquement responsable devant le parlement européen. Ce dernier devra être doté d'un statut correspondant à l'extension des missions communautaires, non seulement du point de vue de l'ampleur de ses attributions, mais aussi eu égard au mode d'élection de ses membres.

(3) Le Monde du 11 mars 1979.

(4) Notons au passage que ce sigle est curieusement l'abréviation de termes anglais : European Currency Unit.

(5) Le Monde diplomatique, novembre 1978 : "Le mark souverain!"

INTERVENTION DE LUC DE GOUSTINE AUX CINQUIEMES JOURNEES ROYALISTES

LA FRANCE EST ROYAUME

Je voudrais tout d'abord vous remercier de cet accueil. C'est vrai : je n'étais pas parmi vous et pourtant j'étais tout proche. Si je dis "Je" c'est parceque à travers moi peut-être parlent beaucoup d'autres voix, des gens que vous ignorez, qui sont éparés en ce peuple de France et ailleurs dans d'autres peuples et qui à chaque instant voudraient témoigner de cette chose prodigieuse qu'est la royauté.

Ainsi je viens de loin d'une certaine façon et d'une autre manière je viens du fond de nous-même. Je dis "Je", vous avez bien compris que ce n'est pas ma personne mais la tradition que tout à coup il m'a paru impérieux de transmettre.

PEUT-ON PENSER LA REPUBLIQUE ?

Reprenons les choses, non par rapport à ma personne ou à mon cheminement mais revenons à la réalité de la France d'aujourd'hui. Je vais commencer par un paradoxe (ou cela vous paraîtra-t-il un paradoxe) : je dis que la monarchie en France n'a pas besoin d'être restaurée, et que du même coup tombebt des considérations touchant au monarchisme, touchant aux royalistes, touchant à la personne du Comte de Paris, toute une série d'objections.

Certes nous ne sommes pas en monarchie. Mais prenons tout d'abord cette idée de République. Que désigne-t-elle en réalité, de l'aveu même de ceux qui l'ont fondée, non pas sous son visage révolutionnaire (j'entends sous son visage négateur de l'ancien-régime), mais sous le visage positif, idéal : la chose publique, le souci de la chose commune, la chose qui fait que la loi peut être édictée, que le peuple survive autant que le riche, A ce titre quoi de plus conforme au royaume de France que la République.?

Il a fallu le plus profond malentendu de notre histoire pour que se heurte de front l'idée de république et celle de royaume.

J'écarte donc cette première contradiction qui n'est qu'une contradiction tristement tactique, que l'on dirait avant la lettre empruntée au langage marxiste-léniniste et qui fait que sous le heurt des mots ce sont des êtres, des peuples entiers qui se déchirent et s'anéantissent à cause d'une dialectique verbale. Il y a donc en subversion dans l'idée de la république ou subversion dans l'idée de royaume (je ne veux pas trancher, mais je tiens pour ma part que le royaume en partie infidèle a rencontré une république ignorante des principes même de sa survie). La France a depuis survécu. Mais est-ce la "République Française" qui a survécu ?

Peut-on penser -pour reprendre l'expression de François Furet dont le "Peut-on penser la Révolution française ?" débroussaille en ce moment remarquablement le maquis de notre histoire- peut-on penser la République française ?

Elle est impensable sortie du royaume.

LE CORPS DE LA FRANCE

Ce qui a survécu du royaume est ce qui en fait la constitution profonde. Celle-ci n'est évidemment pas liée à telle ou telle proclamation juridique. Je vous parle de la constitution de la France comme je vous parle de votre propre constitution. Avez-vous eu besoin de consulter un notaire pour être grand, petit, gras ou maigre, chétif ou robuste ? La France est constituée comme un corps qui émane une âme et a un destin. La France a non seulement survécu mais elle a progressé même si cela a été parfois dans la souffrance car nous nous sommes tenus dans l'ignorance des principes fondamentaux du royaume.

La constitution de la France ne tient pas dans un texte -car s'il fallait un texte toute la sagesse du monde n'y suffirait pas-. La constitution de la France, son corps -je m'excuse de parler d'une façon aussi archaïque, un homme du Moyen-Age ma comprendrait- c'est le Roi.

Mais à quoi rime cette incarnation, s'agit-il d'un symbole pur et simple, sommes-nous dans une philosophie lointaine ou cela a-t-il aujourd'hui un sens ? C'est à vous de juger. Faites référence au Roi dans tout le sens que lui a donné la tradition française de la royauté. Prenez-le à sa naissance de roi, à l'heure où il se constitue et nous constituons du même coup "royaume de France", France tout court. Avant il n'y avait que des choses qui se cherchaient. Après il y eut la France. CET ACTE FONDATEUR HISTORIQUE ET SYMBOLIQUE -mais là nous n'en sommes plus à considérer les symboles comme un bazar : les symboles reflètent la réalité même de l'Histoire, ce moment c'est évidemment celui du baptême de Clovis. Je ne parle pas ici pour les sacristains, ce dont je parle n'a pas à faire rebrousser le poil à quiconque. Il s'agit d'un fait, d'une réalité que je voudrais rendre encore plus **choquante**. Au moment où ce peuple, ces barons, ces guerriers avaient acquis enfin une victoire militaire, avaient affirmé leur puissance temporelle, que se sont-ils empressés de faire ? D'échaffauder une théorie du pouvoir ? De constituer la première nation d'Occident, la fille de l'Empire romain sur une idéologie de la nation conquérante ? Non, l'homme victorieux s'est incliné aux pieds de l'homme de douleur. Voilà quelle est la constitution de la France le baptême insensé du roi victorieux se faisant serviteur du pauvre entre les pauvres.

LA VOCATION DU SERVICE

Il faudra être historien et savoir suivre à la trace dans l'histoire de ce pays la piste -parfois la voie royale- tracée par ce service. Mais il n'est pas nécessaire d'être historien ou royaliste pour sentir que chaque fois que la survie de la France a été en question, dans les temps les plus reculés comme les plus proches et même -mille preuves secrètes existents- dans les temps républicains : chaque fois qu'il y a eu risque c'est la référence au vœux du service qui a été salvatrice. Mille fois vous avez vu le roi dépossédé, le roi faible, le roi fou, le roi sans royaume et mille fois vous avez vu le roi souffrir passion et chaque fois vous avez vu le roi revenir, ouvertement ou non, mais toujours selon sa vocation au nom du Christ.

Voilà comment on pourrait un jour -si Dieu nous en laisse le temps- réécrire l'Histoire, la reprendre par sa ligne de force et à l'entour de cette épine dorsale regrouper avec toute l'exactitude et l'intelligence

nécessaires l'économie, la politique, la culture, les mœurs, les mentalités, tout ce qui fait l'étoffe de l'Histoire et qui aujourd'hui, grâce à quelques historiens redevenus majeurs, se recrée sous nos yeux.

L'HISTOIRE N'EST PAS REVERSIBLE

Donc restaurer la monarchie est complètement contradictoire à moins que l'on se fasse de la monarchie une idée purement constitutionnelle. Et même alors à ce niveau ne vivons nous pas avec des institutions monarchiques. Ce pays, plusieurs fois au bord du gouffre, miné par un parlementarisme qui était contraire à notre tradition, ou menacé d'un autoritarisme également contraire à notre tradition, n'a-t-il pas dû pour survivre - à un moment où il touchait le fond du gouffre - se rallier à sa plus haute tradition ? Certes pas ouvertement, certes pas au nom du service, mais avec tous les outils du service. Notre constitution de 1959 est une merveille de constitution monarchique. Restaurer la monarchie en France ? Merci c'est fait. Inutile et même dangereux car si la monarchie n'avait qu'un contenu institutionnel, si l'on pouvait décréter le monarque comme l'on décrète le couvre-feu, alors ça ne vaudrait pas un kopeck. La France pourrait être vendue à l'encan aux meilleurs instituteurs du monde qui sont, pour l'heure, les instituteurs de la puissance. Nous n'aurions rien à défendre ici, rien à aimer. Le mot de réversibilité prononcé par M. le professeur Hamon est prodigieusement grave, central. S'il s'agit de faire quelque chose qui, vu l'Histoire, serait réversible, alors qu'il ne compte pas sur nous pour essayer. L'Histoire n'est pas réversible. L'Histoire n'est pas non plus un canevas qui se déroule selon les rythmes prophétiquement assignés par on ne sait quel pontife universitaire ou économiste. L'Histoire c'est une manière à la fois de s'incarner et de mourir. Les nations vivent, s'incarnent et meurent (se désincarnent) comme les hommes. Il n'y a rien dans tout cela de réversible, mais il y a l'accomplissement d'une destinée. Et l'accomplissement d'une destinée, quand on l'a commencée d'une certaine manière c'est de la terminer d'une certaine manière. La tradition française, ce qui a été jugé digne d'être transmis en France, c'est à dire d'âge en âge de susciter la création, car la tradition est une création assumée à tous les instants, la tradition contient toutes les révolutions. La Révolution est un grand mot, un mot de pacotille, la Révolution est un mythe, la tradition n'en n'est pas un. L'Histoire n'est pas réversible, on ne revient pas au Roi, on naît royaume, avec le Roi, dans le Roi ; même quand il n'y en a pas apparemment. Nous ne sommes pas appelés à inverser le courant de l'Histoire que nous voudrions voir rétrograder.

Au contraire nous devons prendre les devants pour une tradition à laquelle nous sommes rendus pour une part aveugles, sourds, muets, et qui est la vocation du service. Cette vocation en s'adressant au Roi s'adresse à tout ce qui est royal dans l'être, donc à l'intérieur de nous à tout ce qui nous élève au dessus de notre destin minéral. Voilà en quoi la royauté de France dépasse infiniment la France dans ses limites terrestres. Voilà en quoi nous avons tout à faire pour réintégrer le royaume car le royaume survit.

#####

SOMMAIRE

EDITORIAL	Page 3
LES CELLULES : Urbanisme	Page 5
Relations internationales	Page 6
Audio-visuel	Page 7
DOSSIER: LA FRANCOPHONIE	Page 9
ETUDE: LE SYSTEME MONETAIRE EUROPEEN, UN PARI IMPOSSIBLE!	Page 19
DOCUMENT: Luc de Goustine: "LA FRANCE EST ROYAUME " intervention aux Journées Royalistes 1979.	Page 32

%%%

NUMEROS DU LYS ROUGE ENCORE DISPONIBLES (8F Franco)

~~N°1~~

N° 2 - Monarchistes proudhoniens (Pierre Andreu); L'impossible association du Capital et du Travail(Paul Chassard); Perspective pour la cellule économie.

N°3 - Urbanisme et Cadre de vie; Propositions pour l'école (JP LEBEL) L'économie sauvage; Qui sont les nouveaux philosophes?

N°4 - Enquête sur le Logement; Etude sur l'enseignement par le Groupe de Saint-Etienne; Vers une nouvelle politique industrielle.

N°5 - L'aménagement industriel, économique et touristique du territoire , Dossier sur l'Energie, Projet sur les études médicales.

%%%

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM: Prénom:

Profession.....

Adresse:

m'abonne au LYS ROUGE pour 4 numéros à partir du N°... et verse (30f tarif normal), 50f (Abonnement de soutien). Chèque ou CCP à l'ordre de ROYALISTE.

CCP N° 18 104 06 N Centre Paris.

LYS ROUGE ; 17 RUE DES PETITS CHAMPS 75001 PARIS.